

Le Jardin botanique

Un creuset de verdure au cœur de Sedan

Cadre idéal aux photos de mariage, aux premières promenades des nouveaux nés, havre de paix privilégié des Anciens, notre jardin botanique est le fruit d'une longue histoire.

Vous avez dit « jardin botanique » ?

Étymologiquement, un jardin représente un **enclos**, un endroit réservé par l'homme, où la nature – les plantes, les eaux, les animaux – est disposée de façon à servir au plaisir de l'homme. Au moyen âge, les jardins potagers et ceux de plaisance ne sont pas distincts. Il existe plusieurs styles de jardins d'agrément : baroque, à la française, japonais, à l'anglaise... En 1732, le « jardin botanique » désigne un jardin dans lequel sont cultivées les plantes médicinales, puis en 1798, **l'expression se rapporte au jardin qui rassemble des plantes des diverses parties du monde**. L'expression « jardin public » apparaît vers 1900¹.

Pas de nouvelle église mais un jardin public

Dans le plan d'agrandissement de la ville de Sedan, adopté par le conseil municipal de Sedan, présidé par le maire Talot, le 11 octobre 1875, à la suite du déclassement de la place de guerre, il était prévu de construire une église catholique, pointe d'un triangle cultuel comprenant une synagogue (1879) et un temple réformé (1896). Les terrains concernés : les fossés d'un bastion et les jardins Letellier du Petit-Pont (6 000 m²), en bordure du grand champ de manœuvre militaire. Pendant cinq années, l'on conçoit, en vain, l'édification d'une église. Mais Sedan n'en a pas les moyens. Et Édouard Dépaquit (16 septembre 1839 - 31 juillet 1898)², l'ingé-

par **Gérald DARDART**

nier de la Ville, constatant l'engouement des Sedanais pour l'horticulture lors d'un petit salon local le 15 août 1880, pense alors créer un jardin botanique à l'emplacement de l'église projetée et d'en accorder la concession pour 30 ans à la Société locale d'horticulture. Le jardin botanique coupera ainsi le prolongement possible de la rue des Fausses-Braies vers la promenade-digue du Bourrelet (rue des Fossés, puis rue Berthelot). Dépaquit prend **exemple sur les jardins de Reims, Amiens et Saint-Quentin**. Une commission municipale – constituée de MM. A. Philippoteaux, maire (de 1876 à 1886) ; Pierre ; Talot ; Morelle ; Wuillème ; Quinart ; et Letellier - a étudié les propositions de Dépaquit et de René Richer, l'architecte paysagiste. Le conseil municipal souhaite donner à sa population « un air pur et salubre. » Pour l'entretien du jardin, Lamour, baron de Léocour, vice-président de la Société d'horticulture, estime à 2 000 francs la mise de départ pour l'aménagement du jardin, selon lui, la Ville devrait apporter 1 200 francs et la Société centrale d'horticulture, 800 francs. En définitive, la Ville, jugeant les prétentions de Lamour exagérées, n'accordera que 500 francs (puis 800 francs tous les ans).

En fait, deux jardins : un jardin « à l'anglaise » (1881) et un jardin-école à la française (1882)

L'ingénieur de la ville, Édouard Dépaquit, le 15 septembre 1880, expose un projet, adopté par le conseil municipal :

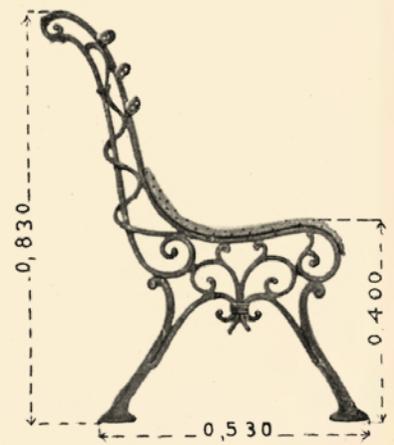
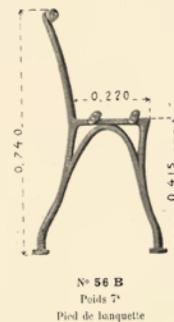
« Le jardin public qui a été installé provisoirement dans la cour du collège à l'occasion de **l'exposition horticole, le 15 août dernier** (1880), a fait voir que si la municipalité de Sedan dotait la Ville d'une promenade définitive accompagnée d'un **jardin-école**, notre population tout entière en éprouverait une grande satisfaction. Sans doute, la section de Sedan de la Société horticole du département des Ardennes ne refuserait pas son précieux concours à l'œuvre de la Municipalité, et elle y apporterait, nous nous plaisons à l'espérer, le même entrain et la même habileté, qu'à la formation du jardin provisoire qui a étonné non seulement les Sedanais, mais bien des étrangers attirés dans notre ville par l'exposition. Dans les projets que nous venons de





pièces d'eau, et s'élevant à l'emplacement du rocher, fournira une grande partie des déblais nécessaires au jardin-école, ce dernier, comme on l'a dit, sera disposé en pente douce inclinée vers le midi, disposition avantageuse à la culture. Si on ne voit aucun espace réservé pour les fumiers et les divers dépôts, c'est qu'il nous semble préférable d'affecter à cet usage un terrain situé complètement en dehors du jardin-école. L'établissement que nous proposons, presque en pleine ville pour la création de la promenade et du jardin-école, paraîtra suffisant si on fait la comparaison avec ce qui existe dans d'autres villes, Monsieur le Maire nous a prié de nous rendre à **Reims** avec M. Richer où nous avons constaté que notre promenade sera plus vaste que celle qui se trouve annexée au jardin-école de cette grande ville. Notre jardin-école laisse à la culture un espace équivalent à celui du jardin de Reims ; et sa disposition variée en fera paraître les proportions plus vastes. Enfin, l'ensemble de notre terrain représente un hectare quand dans la cour du collège nous n'avions que soixante ares d'utilisés. »

Archives Municipales de Sedan - Photo G.D.P.



soumettre au conseil pour l'amélioration des accès aux jardins du Petit-Pont, et l'écoulement des eaux sous la rue des Fausses-Braies, nous avons prévu le comblement des **marécages** qui se trouvent sur une partie de l'espace réservé sur nos plans d'agrandissement pour la **construction d'une église**. Cet espace peut ainsi atteindre près d'un hectare qu'il sera facile de convertir en un terre-plein non susceptible d'être inondé au moment des débordements de la Meuse. C'est cet endroit, situé presque dans la ville en regard de la Place d'Armes lorsque le Collège³ aura subi les modifications projetées placé à l'opposition du midi, et présentant une inclination douce en partant du nord, que nous croyons devoir désigner au conseil municipal comme remplissant les conditions désirables pour l'installation de la promenade publique accompagnée de l'école d'horticulture. Le plan spécial à l'appui de notre rapport a été dressé sous l'impulsion de **M. Richer, l'architecte paysagiste** auteur du projet du jardin formé pour le concours du 15 août dernier, comme on peut le voir, **le terrain est divisé en deux parties**. La première de 80 mètres de longueur suivant l'alignement de l'avenue du Ménil (NDLA : Av. Philippoteaux, après 1887), et de 50 mètres de profondeur, est destinée à la promenade publique à laquelle on a donné la disposition d'un **jardin anglais**, avec la pièce d'eau placée dans un vallonement en pente douce, son îlot, **son pont en rocher**, son pont rustique, son passage à gué, son rocher comportant une cascade... L'alimentation de la pièce d'eau se fera par la distribution de la ville avec toute la réserve que comporte l'économie qui nous est imposée. Un débit correspondant à celui d'une seule fontaine publique atteindra sans aucun doute le but désiré. Les arbres du jardin anglais seront **tous éti-**

quetés et on n'y placera que ceux qui présentent un certain intérêt au point de vue de l'arboriculture, en multipliant les essences autant qu'il sera possible. La partie postérieure de cinquante et quelques mètres de profondeur moyenne, servira à l'installation du **jardin-école**. En avant se trouve un terre-plein élevé qui pourra servir ultérieurement à la construction d'une **belle serre** dominant le jardin, et que l'on pourra apercevoir depuis la Place d'Armes si on sait réserver dans les massifs une éclaircie bien dirigée. Immédiatement après la serre se trouvant disposée en demilune, les planches de la **floriculture**, au-delà de ces planches viennent les plates-bandes de la culture maraîchère. Sur la droite, sont les graminées, les contre-espaliers et la **normandie⁴ des quenouilles** ; sur la gauche, on placera la **viticulture** et les couches, ces dernières tiendront à la maison du jardinier situé à l'angle du terrain. Contre les murs placés à droite et à gauche, seront disposés les espaliers pour l'étude de la taille. Enfin, **l'école de culture des groseilliers et des framboisiers** se trouve sur la plate-bande du fond. Pour les arrosages, un **puits** est placé contre la maison du jardinier et à proximité des couches. Au moyen d'une pompe, on refoulera l'eau dans des bassins d'arrosage placés à divers points du jardin-école. L'un de ces bassins formera le centre des planches de **floriculture**. Une grille devra fermer le jardin sur l'alignement de l'avenue du Ménil, et les deux côtés aboutissant à la grille sont clos par les murs, celui de gauche est apposé au sud-ouest, l'autre est au nord-est. Une simple haie pourra fermer le jardin le long du chemin du Petit-Pont. Les mouvements de terres dans le jardin anglais, qui consiste à former un vallon partant de l'entrée principale, s'approfondissant pour faire les

Archives Municipales de Sedan



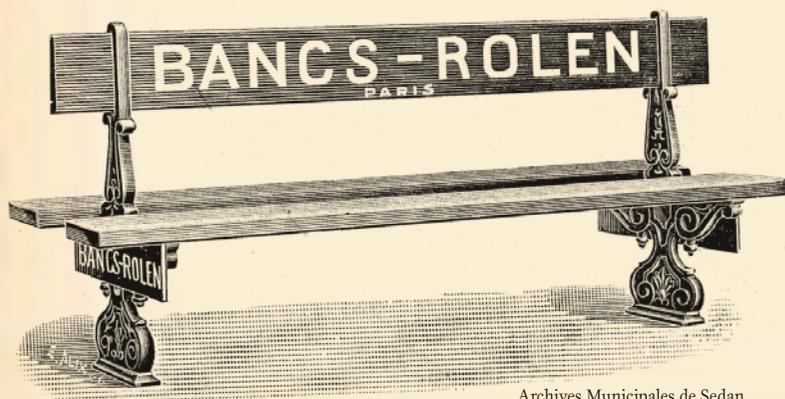
Coll. G.D.P.



Dépaquit et Richer, les fondateurs du jardin

Dépaquit estime, en octobre 1880, la dépense à 15 000 francs de l'époque. En 1881, l'entrepreneur Gougault est sélectionné pour construire la clôture du jardin d'horticulture. Par ailleurs, Bourdet conçoit tous les décors de ciment et en trompe-l'oeil : le pont, les rochers et le petit kiosque. En 1882, pour la création du jardin-école, la Ville achète aux héritiers Letellier-Blanchard une partie des jardins du Petit-Pont, soit une superficie de 6 000 m². En fait, le jardin d'horticulture et le jardin-école étaient primitivement séparés par le pont-levis d'une poterne. En 1883, l'entreprise Eugène Bourdet cimente le grand bassin. En 1886, il est décidé de mettre hors d'eau les parties basses du jardin, lors des crues mosanes, par des remblais. En mars 1888, le manufacturier A. Mousset, de la rue des Fausses-Braies, souhaite que l'on masque davantage les toilettes publiques, trop visibles de sa propriété. Il dénonce une grande « cause d'infection pour tout le voisinage », et, effectivement sa plainte est contresignée par d'autres voisins : Charles Sermonne, Stephen Leroy, Charles Louvel, la Veuve Ladouce, N. Touty et Arthur Jeanteur, le fondateur des Galeries sedanaises. En définitive, les commodités seront déplacées près de la buvette, dans un angle mitoyen de la rue de Bitche. En 1900, le

frère de l'ancien ingénieur de la Ville souhaite la pose d'une plaque commémorative en hommage à Édouard Dépaquit, « concepteur du jardin d'horticulture. ». Une polémique s'engage alors. Le rôle de Dépaquit est contesté : « le rôle de M. Dépaquit semble être limité à la présentation en 1880 d'un projet **sommaire** avec celui du plan général d'agrandissement. Mais ce projet modifié dans l'ensemble et les détails a bien été exécuté par M. Richer », architecte paysagiste privé, installé au 15 de la Grande-Rue à Sedan. En 1902, il est décidé l'éclairage au gaz du jardin botanique. En 1903, il existe une buvette et 93 bancs publics (61 autres bancs sont répartis dans la ville). Le cyclone du 9 août 1905 ravage le jardin, les jeunes arbres sont déracinés, le kiosque à musique est endommagé, il faudra le reconstruire... En 1910, la société C. Rolén de Paris installe des bancs publics publicitaires. Par conséquent, des réclames des chocolat Menier et de la liqueur Bénédictine émaillaient ce mobilier. En 1923, Henri Pierrard repeint et rénove le second kiosque à musique (construit en 1911). Un troisième agrandissement du jardin est décidé en 1978 près de l'école de Bitche, avec une entrée face à la ZUP.



Archives Municipales de Sedan



Coll. G.D.P.

Les kiosques à musique

Le mot « kiosque » apparaît en français en 1654, d'abord orthographié « chiosque » (1608), il provient de l'italien « chiosco » (1594) construit à partir du terme turc « köşk » qui signifie pavillon de jardin ou belvédère.

Les kiosques dans les Ardennes

Généralement, des kiosques à musique, élevés grâce au mariage de la fonte et de la pierre, remplacent de premiers kiosques édifiés en bois.

Givet, Place verte : 1878

Charleville : 1879

Sedan : 1884 (pour le premier kiosque, en bois)

Mézières, Square Mialaret : 1893

Givet, jardin public : 1895

Mohon : 1895-1896

Mézières, Faubourg de Pierre : 1905

Nouzonville : le kiosque existe en 1907

Rethel, Isles : il existe en 1907

Sedan : 1911 (pour le second kiosque)

Atigny : 1927 (pour le second kiosque)



Dessins : Olivier GOBÉ



Société d'horticulture des Ardennes Section de Sedan Présidents

- Lamour, baron de Léocour, 1896 – 1897.
- Talot, 1899. La société compte 400 membres et publie un bulletin.
- Launois, 1914.
- Denaiffe, 1927-1936.

Les premiers jardiniers

- Pierre Collart, 1885
- Charles Tabellion, 1885
- Ernest Normand, 1888-1889
- Louis Chapin, 1888
- Rachir, 1888
- Lainel, 1896
- Jacquemin, 1896

Les premiers gardiens

- Marchal, jusqu'en 1885
- Robinet, 1885
- Piganiol, 1888-1891
- Veuve Picagnol
- Jean Tuot, 1915

Sources principales :

Archives municipales de Sedan, O46, O64, N25.

Notes

¹ Le mot jardin désigne un **enclos** (sens conservé dans l'anglais « yard », dérivé de « gart » et dans « ort-gard », l'enclos de plantes qui a donné en anglais, « orchard », verger). Il semble qu'il ait été utilisé en gallo-romain comme épithète d' « hortus » : « hortus gardinus », un jardin entouré d'une clôture, aurait donné le mot normand « gardin » devenu « garden » en anglais, et le français « jardin » qui a été repris par l'espagnol et transformé en « giardino » par l'italien). En français moderne, espace aménagé comportant un choix de végétaux dont la disposition, la culture et l'entretien obéissent à des intentions de raffinement. Toutes les civilisations ont créé des jardins de telle sorte que leur variété est considérable. On trouve notamment des jardins où l'un des raffinements consiste à supprimer la clôture

Les premiers horticulteurs fournisseurs du jardin botanique de Sedan

- Cresson, Charleville, 1887.
- P. Échène, Torcy-Sedan, 1890.
- E. Oudart, au Grand-Jardin Saint-Bernard, Sedan, 1893.
- Georges Creplet, arboriculteur et pépiniériste, Torcy-Sedan, 1911 (ancienne maison Dardour, fondée en 1847).
- Racadot, grainier, Sedan, 1922.
- A. Gaboriau, Biarritz, 1923.
- Georges Bénard, Olivet-Orléans, 1923.
- Ancienne Maison Richer – Edmond Viellard, Sedan, 1923.
- A. Lenormand – J. Sénécal, cultivateur grainier, Caen, 1920-1929

Les horticulteurs de Sedan – 1933

- Béguin, 25, avenue de la Marne.
- Dudot, avenue du Général-Margueritte.
- Godard, rue Jean-Jaurès.
- Hanras, boulevard Chanzy.
- Misset, 6, Fond-de-Givonne.
- Tanret, avenue J.-Stackler.
- D. Tisserand, à Pierremont, en 1927-30 (pas en 1933)
- Tisseron, rue de la Prairie.

afin qu'on ne puisse pas en apercevoir la limite (exemple : square de la gare à Sedan). Par exemple, les jardins créés par W. Kent, au XVIII^e siècle, en Angleterre. Source : Michel Conan, *Dictionnaire historique de l'art des jardins*, éditions Hazan, sd.

² Père de Jules Dépaquit, humoriste, premier maire de la commune libre de Montmartre, ami de Georges Delaw.

³ Le collège sort de terre en 1883-1884.

⁴ *Normandie* : sorte de verger qui est constitué d'un assez grand nombre de pommiers conduits et taillés sous forme de buissons ou sous une forme analogue.

⁵ Œuvre, enlevée en 1996, en réparation.

Les concepteurs du jardin ont été influencés par une mode idéalisant le retour à la nature, célébré dans diverses œuvres artistiques, la sculpture en ciment *Paul et Virginie*, œuvre de Visseau de Carignan⁵, en fut une des romantiques manifestations.

Un témoignage ? un document ? Confiez-le à Gérald Dardart

Tél. : 03 24 53 60 31 - G.D.P., B.P. n°13 - 08160 Nouvion-sur-Meuse - Mobile : 06 07 16 51 63 - Fax : 03 24 53 91 78